

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Wilaya du Brakna

Moughataâ de M'Bagne

Commune de M'Bagne

Arrêté n° 11/2020 / Commune de M'Bagne

Portant définition des conditions de délégation du service public de l'eau dans certaines localités de la commune

Le Maire de la Commune de M'Bagne;

- Vu l'Ordonnance n° 87-289 du 20 octobre 1987 instituant les communes ;
- Vu la Loi n°2001.18 du 25 janvier 2001 portant sur l'Autorité de Régulation Multisectorielle ;
- Vu la Loi n° 2005.030 du 2 février 2005 portant Code de l'eau ;
- Vu le Décret n° 2007.107 du 13 avril 2007 relatif aux conditions et au seuil de délégation du service public de l'eau ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune de M'Bagne n°01/CM/2009 session du 24/04/2009 portant délégation des ouvrages du Projet PIR-BRAKNA ;
- Vu l'appel d'offres du 19 Novembre 2019 Relatif à la délégation du service public de l'eau dans 13 localités au Brakna dans les communes de Boghé et M'Bagne;
- Vu le procès-verbal n°01/2020 du Conseil National de la Régulation en date du 07 janvier 2020, déclarant l'adjudicataire provisoire pour cette DSP.

Arrête

Article premier : Le présent arrêté a pour objet d'accorder la délégation du service public de l'eau dans les localités suivantes de la commune de M'bagne

- Feralla;

- Dawlel;

*Vu ce jour
à M'Bagne
Maire,
Dawlel*

- Winding,

- Babano.

Article 2 : Les conditions d'exercice de la délégation du service public de l'eau dans les centres énumérés à l'article premier ci-dessus, attribuée à la société Gémeaux-TP, sont définies dans le cahier des charges joint en annexe au présent arrêté.

Article 3 : Le Président du Conseil National de la Régulation et Le Maire de la commune de M'Bagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel.

M'Bagne, le 11/01/2020

Le Maire



Annexe : cahier des charges pour la gestion déléguée du service public de l'eau à l'entreprise Gémeaux-TP.

Ampliations :

- PM
- MID
- MHUAT
- MHA
- ARE
- IGE
- Wilaya du Brakna
- Moughataâ de M'Bagne
- Société Gémeaux-TP.